

Informations Clés Pour L'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

“Euro Hedged N Class Accumulation Units”, une catégorie de parts de Finisterre Unconstrained Emerging Market Fixed Income Fund (le Fonds), un compartiment de Principal Global Investors Funds (le Fonds commun de placement) (ISIN: IE00BYP55026)

Ce Fonds est géré par Principal Global Investors (Ireland) Limited (le Gestionnaire), qui appartient au groupe de sociétés The Principal Financial Group

Objectifs Et Politique D'Investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à générer un rendement total en favorisant la croissance des revenus et du capital, tout en limitant la volatilité et les pertes potentielles de capital.

Politique d'investissement

Le Fonds cherche à atteindre son objectif en investissant activement dans une gamme diversifiée de titres à revenu fixe et d'instruments financiers dérivés (« IFD »), dont la majorité (pas moins de 51 %) sont émis par, ou se réfèrent à, des marchés émergents. C'est ainsi qu'il investit dans des entreprises, des États souverains et des entités quasi-souveraines.

Le Fonds peut investir dans la gamme de types d'instruments suivante :

(a) instruments d'emprunt émis par des entreprises, des États souverains et des entités quasi-souveraines :

(i) titres au comptant : obligations à taux fixe, obligations à taux variable ; obligations convertibles (y compris les obligations convertibles conditionnelles, « CoCo ») ; obligations remboursables ou assorties d'une option de vente ; titres adossés à des créances hypothécaires ; titres adossés à des actifs ; bons du Trésor ; billets ; certificats de dépôt ; et

(ii) IFD : futures sur obligations et swaps sur défaillance de crédit (CDS) ;

(b) IFD de change, y compris contrats à terme, futures, options et swaps ;

(c) IFD de taux d'intérêt, y compris swaps, futures, contrats à terme et options ;

(d) autres types d'IFD, y compris swaps de rendement total (TRS) sur :

(i) obligations cotées localement et pour lesquelles le Fonds ne dispose pas de capacités de règlement nationales ; et

(ii) indices financiers éligibles OPCVM, conformément aux exigences de la Banque centrale. Ce type d'investissement dans des indices financiers

peut aussi être effectué indirectement par l'intermédiaire d'organismes de placement collectif compatibles avec les directives OPCVM.

Le Fonds peut détenir des actions à la suite de la conversion d'une obligation convertible ou de la restructuration d'une dette.

Ces instruments peuvent être émis par, ou être en rapport avec des émetteurs sous-jacents domiciliés dans des marchés émergents ou développés. Les investissements en IFD négociés de gré à gré sont soumis aux exigences de la Banque centrale. Les titres dans lesquels le Fonds investit peuvent avoir ou non une cote de première qualité, selon Moody's, Standard & Poor's ou Fitch ; peuvent ne pas être cotées et peuvent être aussi distribuées sur les marchés développés.

L'univers des marchés émergents inclut tous les pays, à l'exception du G10, du Portugal, de l'Espagne, de la Norvège, du Danemark, de la Finlande, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

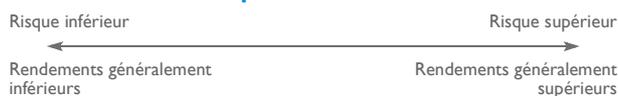
Il est prévu que le Fonds soit entièrement investi en tout temps ; toutefois, une partie de l'actif peut à tout moment être détenue sous forme de liquidités ou de dépôts.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts, sur demande, chaque jour de Négociation, à condition qu'il s'agisse d'un jour Ouvrable aux termes des conditions définies dans la section intitulée « Jour de Négociation » du Supplément du Fonds (qui constitue le Prospectus, conjointement avec le Prospectus).

Le Fonds est géré sans référence à un référentiel particulier. Le Conseiller Adjoint en Investissement peut choisir, à sa discrétion, les investissements qui seront détenus par le Fonds, en fonction de l'Objectif et des Politiques d'Investissement du Fonds.

Veillez consulter la section du Prospectus intitulée Objectif, politique, stratégie d'investissement et Profil de l'investisseur type qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

Profil De Risque Et De Rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'Indicateur de risque et de rendement synthétique (SRRRI) identifié par la catégorie de risque ci-dessus révèle le classement du Fonds du point de vue du risque et du rendement potentiels. Il ne mesure pas le risque de perte de capital, mais repose sur la volatilité des rendements (performances passées). La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lorsque le Fonds n'a pas d'historique, le SRRRI est calculé sur la base d'études relatives au comportement de tels investissements par le passé. Les investisseurs sont alors priés de noter que les données historiques telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur ne constituent pas toujours une indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement de ce Fonds demeure inchangée et elle est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce Fonds est classé dans la catégorie 4 car les fonds de ce type ont fait l'objet de hausses et de baisses moyennes de leur valeur par le passé.

Les risques suivants sont importants mais ne sont pas adéquatement pris en considération par le SRRRI :

- La valeur de marché des titres de créance est affectée par les fluctuations des taux d'intérêt et le Fonds peut être exposé au risque de crédit lorsqu'il investit dans des titres de créance.

- Il existe des risques spécifiques associés à l'utilisation d'instruments dérivés, y compris des risques de contrepartie, de position, de liquidité, de règlement, de corrélation et juridiques.

- Le risque de défaut et le risque de liquidité associés au placement dans des titres de qualité inférieure à investment grade.

- Des risques supplémentaires spécifiques sont associés aux investissements sur les marchés émergents, y compris le risque juridique, politique, d'instabilité budgétaire, de règlement, de liquidité, de change, lié aux normes comptables et de conservation.

- Des problèmes liés à la gouvernance d'entreprise et à la protection des investisseurs peuvent être associés aux investissements russes.

- Le risque lié aux obligations convertibles conditionnelles est dû au risque nettement supérieur que ces instruments peuvent présenter par rapport à d'autres titres pendant les périodes de tensions sur le crédit. Il peut se traduire par une perte importante pour le Fonds en fonction de certains événements déclencheurs. Certains événements tels que le non-respect d'un ratio de fonds propres prédéterminé ou la décision d'une autorité de réglementation peuvent se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, ou encore par une conversion en actions de la société émettrice dont la valeur peut déjà avoir baissé.

- Les investissements du Fonds peuvent se faire dans des devises autres que l'USD. La valeur d'un investissement est susceptible de fluctuer du fait des taux de change entre les devises ou d'éventuelles réglementations sur le contrôle des changes.

- La couverture du risque de change peut réduire le risque, mais ne le supprime pas. La couverture s'accompagne de frais de transaction et de commissions qui affecteront le rendement global.

Veillez consulter la section du Prospectus intitulée Considérations et risques d'investissement spéciaux qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ils diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,10%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'**entrée** et de **sortie** présentés sont des chiffres maximums et il se peut que les investisseurs paient moins, dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais.

Les **frais courants** indiqués ici ont été estimés sur la base d'une autre catégorie de parts du Fonds car il n'y a pas d'investisseurs dans cette catégorie. Ce chiffre peut changer d'une année sur l'autre. Il exclut:

- le coût des opérations de portefeuille, hormis les frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds pour l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Si aucuns frais d'entrée ne sont normalement prélevés en cas de conversion, le Gestionnaire peut les imposer à sa discrétion. La Société de gestion est notamment autorisée à prélever une commission de service pour les conversions pendant une période de douze mois à compter de la cinquième conversion réalisée en moins de douze mois.

Pour davantage d'informations sur les frais, veuillez consulter la section relative aux frais et commissions du Prospectus, qui est disponible conformément à ce qui suit.

Performances Passées

Les données sur les performances passées de cette catégorie de parts ne suffisent pas pour générer un graphique de performance.

Informations Pratiques

La Société de gestion est BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited. Des informations complémentaires sur le Fonds commun de placement (le Prospectus, le Supplément, les derniers rapports et comptes annuels et semestriels) peuvent être obtenues auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC (l'Agent administratif) - One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Le présent document décrit une catégorie de parts du Fonds. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds commun de placement dans son ensemble.

La dernière Valeur liquidative par Part sera disponible à l'adresse www.principalglobal.com. Les cours de négociation sont également disponibles auprès de l'Agent administratif. Une fois calculée, la Valeur liquidative sera immédiatement communiquée à Euronext Dublin. Les Parts du Fonds peuvent être converties en parts d'un autre compartiment de l'OPCVM, comme expliqué en détail dans le Prospectus.

Veuillez noter que la législation fiscale irlandaise peut avoir un impact sur votre position fiscale personnelle.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Le Fonds commun de placement est un fonds de placement à compartiments multiples qui prévoit une séparation de la responsabilité de ses compartiments. Autrement dit, les investisseurs ne peuvent prétendre aux actifs d'un compartiment dont ils ne possèdent pas de parts.

Les détenteurs pourront demander lors de tout Jour de négociation la conversion de tout ou partie de leurs parts du Fonds (la catégorie originale) en parts d'une catégorie d'un autre Fonds offertes à cette date (la nouvelle catégorie), sous réserve des Conditions figurant à la section intitulée "Conversion de Parts" du Prospectus.

Des informations plus spécifiques sur le Fonds sont disponibles dans le Prospectus et le Supplément. Des informations relatives aux catégories spécifiques disponibles à la vente dans votre juridiction/lieu de résidence particulier sont disponibles auprès du Distributeur, Principal Global Investors (Europe) Limited.

Des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés, les identités des personnes responsables de la rémunération et des avantages sociaux, et la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante: www.principalglobal.com. Un exemplaire de la politique de rémunération peut être obtenu gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Ce Document d'informations clés pour l'investisseur représente GBP Hedged N Class Accumulation Units (ISIN: IE00BYP54Y98), DKK Hedged N Class Accumulation Units (ISIN: IE00BD5DG400), CHF Hedged N Class Accumulation Units (ISIN: IE00BYP55356), SGD Hedged N Class Accumulation Units (ISIN: IE00BYP55C44), EUR Hedged N Class Income Units (ISIN: IE00BYP55240), GBP Hedged N Class Income Units (ISIN: IE00BYP54Z06), DKK Hedged N Class Income Units (ISIN: IE00BD5DG517), CHF Hedged N Class Income Units (ISIN: IE00BYP55B37), SGD Hedged N Class Income Units (ISIN: IE00BYP55D50)

Représentant en Suisse: ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, 8050 Zürich.

Service de paiement en Suisse: Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Geneva.

Le prospectus complet, les Informations Clés pour l'Investisseur (KIID), le contrat de fonds, les rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le Fonds commun de placement est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

La Société de gestion est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2019.